

(...)

D'abord nous retrouvons ici, du moins pour la partie primitive du manuscrit, une forme de notation se rapprochant de très près des neumes-accents *français* & *anglo-saxons* (cf. *Pal. Mus.*, III, pl. 178-193). Toutes les parties postérieures, que l'on reconnaîtra facilement, sont (excepté le *Tonale* du folio 11 v, & les offices de saint Blaise & de saint Hilaire, du folio 155 au folio 163 v) de notation *messine* (cf. *Pal. Mus.*, III, pl. 154 - 177), fait important que personne n'avait encore remarqué.

De plus, la notation musicale est traduite par les quinze premières lettres de l'alphabet romain. L'i est employé deux fois : i droit représente le *si* ♯ : i penché, le *si* ♭.

En outre, au milieu des lettres « se rencontre çà & là un signe qui n'est pas une lettre, mais remplace une lettre dans les cas spéciaux que nous allons indiquer. Ce signe que l'on a nommé *épisème*, c'est-à-dire signe supplémentaire, consiste en deux petits traits droits diversement juxtaposés, l'un vertical, l'autre horizontal. Celui-ci est tantôt à gauche tantôt à droite de l'autre, soit en bas, soit au sommet, soit au milieu. Avec le trait vertical sur le milieu & à droite du trait horizontal ⊢, l'épisème remplace le B ou *si* de l'octave inférieure ; également au milieu, mais à gauche ⊣, c'est l'E ou *mi* de cette même octave; sur le sommet à droite ⊤, c'est le *la* du milieu de l'échelle, mais avec l'emploi du B mol ; sur le sommet à gauche ⊥, c'est le *si* naturel; enfin, si le trait horizontal est tracé à la partie inférieure de l'autre & à gauche ⊞, l'épisème tient lieu du *mi* de l'octave supérieure.» (D. POTHIER, *Mél. Grég.*, p. 26.)

Voici d'ailleurs la gamme complète de notre manuscrit :



